

DEPARTEMENT DU VAL D'OISE  
 REPUBLIQUE FRANCAISE  
 ARRONDISSEMENT DE PONTOISE  
 CANTON DE TAVERNY

\* \* \* \*

COMMUNE DE FREPILLON

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE  
 DU CONSEIL MUNICIPAL  
 en date du 5 septembre 2013**

L'an deux mil treize le cinq septembre à 21 heures, les membres du Conseil municipal légalement et individuellement convoqués le vingt-sept août 2013, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Bernard TAILLY, Maire.

**Présents :**

Bernard TAILLY (*Maire*)

Jean BENITEZ DE LUGO, Dominique BERNARD, Yves GITTON, Michelle TORTOSA, Patricia ZEISS (*maires adjoints*)  
 Raynald BEAUFILS, Martine BERNARD, Cédric CHEVROLLIER, Dominique COUDRAY, Jean-Pierre DUCHESNE,  
 Bernard PAUTET, Monique RISCH, Chantal WALTER (*conseillers municipaux*)

**Représentée par pouvoir :**

Nathalie POUILLE, pouvoir donné à Michelle TORTOSA

**Absents excusés :**

Micheline MAINGUET  
 Roger MIGNOT  
 Patricia POIZAC

**Secrétaire de séance :** Monique RISCH

La séance est ouverte à 21 h 00 sous la présidence de Bernard TAILLY.  
 Il est procédé à l'appel des Conseillers.  
 Le compte-rendu de la séance du 27 juin 2013 est adopté à l'unanimité.

**1. ADMINISTRATION GENERALE**

**1.1. Rapport annuel 2012 sur le prix et la qualité du service public de l'eau**

Rapporteur : M. le Maire

Le Conseil municipal prend acte du rapport annuel 2012 présenté par M. le Maire qui précise que le SIAEP est aujourd'hui dissout. L'année 2012 aura permis de résorber la majeure partie des branchements plomb sur Frépillon et Mériel. On notera également les travaux de modernisation du réservoir de Chauvry.

**1.2. Adhésion au SEDIF de la Communauté d'agglomération Plaine Commune pour la commune de St Ouen, et de la Communauté d'agglomération du Parisis pour les communes de Bessancourt, Franconville, Sannois et Taverny**

Rapporteur : M. le Maire

Où l'exposé de M. le Maire, le Conseil municipal à l'unanimité approuve l'adhésion au SEDIF des dites communes.

**1.3. Aménagement d'un plateau multisport au Poirier de souris**

Rapporteur : M. le Maire

M. le Maire propose au Conseil municipal d'approuver l'installation d'un plateau multisport au Poirier de souris en vue de faciliter la pratique du sport pour les enfants de cette partie de la commune.

Après consultation des entreprises spécialisées.

M. le Maire propose de conclure le marché avec la société Sport France pour un montant de 30 617,10 € TTC.

Le Conseil municipal à l'unanimité approuve l'initiative de M. le Maire de créer un lieu ludique dans cette partie de la commune et décide de conclure le marché tel que présenté. Toutefois, il sera envisagé de compléter l'équipement prévu de panneaux supplémentaires de basket et de filets de protection.

#### **1.4. Lancement d'une consultation en vue de l'installation d'un plateau multisport**

Rapporteur : M. le Maire

M. le Maire expose qu'il convient pour installer le plateau de créer une aire en enrobée. Le Conseil municipal à l'unanimité, autorise M. le Maire à lancer une consultation auprès des entreprises en vue de la création de l'aire.

#### **1.5. Lancement d'une consultation en vue de passer un marché pour l'entretien du chauffage et des équipements divers**

Rapporteur : M. le Maire

Vu les équipements de chauffe de la Commune, ouï l'exposé de M. le Maire, le Conseil municipal approuve à l'unanimité le lancement d'une consultation afin de passer un marché d'entretien pour tous ces équipements.

#### **1.6. Loyers des ateliers locatifs**

Rapporteur : M. le Maire

M. le Maire expose le constat qu'il a réalisé sur les augmentations du prix de location des ateliers de la commune. Il a également examiné les effets des taux de révision. En comparaison des locaux sur d'autres communes, il s'avère que le prix pratiqué à Frépillon se situe en haut de la fourchette mais que la position géographique le justifie en grande partie.

Soucieux de préserver les entreprises en cette période de crise mais aussi de pérenniser les finances de la commune par la fidélisation des entreprises, M. le Maire propose une baisse des loyers pour les 4 trimestres à venir. Il s'agit d'une remise de conjoncture.

À l'unanimité, le Conseil municipal approuve la volonté de M. le Maire de baisser le prix des loyers.

## **2. URBANISME**

### **2.1. Acquisition d'une partie de la parcelle AD 597 pour l'euro symbolique et construction d'une clôture sur cette emprise**

Rapporteur : M. le Maire

Dans le cadre de l'aménagement de l'entrée de ville avenue Charles de Gaulle, en vue de fluidifier le trafic, d'améliorer la sécurité et de faciliter l'accès au futur parc d'activités des Epineaux, M. le Maire propose après accord du propriétaire d'acquérir une partie de la parcelle AD 597 d'une superficie d'environ 15 m<sup>2</sup> pour l'euro symbolique avec engagement de la collectivité de construire une clôture améliorant ainsi, sur le plan architectural, ce carrefour.

La délibération est approuvée à l'unanimité.

### **2.2. Adhésion à la proposition de l'Etablissement public foncier du Val-d'Oise pour la cession des parcelles communales des Epineaux**

Rapporteur : M. le Maire

Après avoir rappelé la procédure d'acquisition des parcelles sises aux Epineaux M. le Maire propose de signer au nom et pour le compte de la commune le traité d'adhésion avec l'EPFVO en vue de leur cession

À l'unanimité, le Conseil municipal autorise M. le Maire.

### **2.3. Prise de possession anticipée par l'Etablissement public foncier du Val-d'Oise des parcelles cadastrées AH 248**

Rapporteur : M. le Maire

Où l'exposé de M. le Maire, le Conseil municipal accepte la prise de possession anticipée de la parcelle AH 248 par l'Etablissement public foncier du Val-d'Oise.

### **2.4. Prise de possession anticipée par la Communauté de communes de la Vallée de l'Oise et des Impressionnistes des parcelles cadastrées AH 586 – 605 et 607**

Rapporteur : M. le Maire

Le Conseil municipal accepte la prise de possession anticipée desdites parcelles par la Communauté de communes de la Vallée de l'Oise et des Impressionnistes afin de ne pas ralentir les travaux d'aménagements.

## **3. QUESTIONS DIVERSES**

### **3.1. Décision modificative n°1 budget IFA**

Rapporteur : Yves GITTON

A l'unanimité le Conseil municipal approuve la décision modificative n°1 sur le budget Intervention Foncière d'Aménagement transférant de la section investissement à la section fonctionnement la somme de 20 000 €

## **POUR INFORMATION**

- **Point rentrée des classes**

Patricia ZEISS évoque la forte augmentation des effectifs à l'école et au restaurant scolaire qui s'est traduit par une nouvelle ouverture de classe en élémentaire.

Enfin, le point principal de cette nouvelle rentrée est la mise en place avec les enseignants d'ateliers pédagogiques et culturels sur le temps du midi à l'initiative et sous la responsabilité de la commune.

- **Fermeture du Petit Casino**

M. le Maire informe le Conseil municipal des démarches qu'il a entrepris avec la direction du Petit Casino pendant l'été afin de trouver une issue favorable.

- **Changement de curé**

Le Conseil municipal prend note du départ du Père TURROQUES et de l'arrivée du Père Hugues SEHOUNHOUEDO.

L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée par M. le Maire à 23 h 00.

---